

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

Nous annonçons ailleurs les prochaines publications de l'*Action française*, ainsi que son concours d'art dramatique. Notons ici simplement, à raison du défaut d'espace, la fin de nos conférences de Montréal. M. Guy Vanier, dans une étude très fouillée, a traité de *Nos ressources méconnues*. Ce travail sera très probablement publié en brochure. Il apportera au public d'utiles et nombreuses indications sur l'importance de l'enseignement secondaire et les progrès de la législation et des œuvres sociales, particulièrement en Belgique. M. l'abbé Curotte avait bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion et a prononcé une allocution, de même que M. Ernest Guimont, avocat, qui a présenté les orateurs.

Nous avons lieu de nous féliciter du ton de notre série de conférences. Elles continuent dignement celles des années précédentes. Pour l'année prochaine, nous réservons à nos amis une intéressante surprise. — J. B.

PARTIE DOCUMENTAIRE

LE TRAITÉ BULGARE ET LA PROTECTION DES MINORITÉS

Voici le texte du traité de paix entre les Puissances alliées et associées et la Bulgarie, au bas duquel apparaît la signature du représentant du Canada, qui vise la protection des minorités :

SECTION IV

PROTECTION DES MINORITÉS

Art. 49. La Bulgarie s'engage à ce que les stipulations contenues dans la présente section soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

Art. 50. La Bulgarie s'engage à accorder à tous les habitants de la Bulgarie pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants de la Bulgarie auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public ou les bonnes mœurs.